



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

marchés financiers internationaux

Question écrite n° 122000

Texte de la question

M. Bernard Carayon appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la compréhension par l'opinion publique de la crise bancaire en Europe. L'inquiétude de l'opinion publique devrait être contrebalancée par une information télévisuelle régulière dans le domaine économique. Cette communication permettrait d'expliquer les grandes tendances de notre économie au regard de la crise boursière et bancaire, comme cela avait été le cas dans les médias français lors de la crise pétrolière des années 70-80. Une telle initiative s'avérerait très utile pour la compréhension de l'actualité économique. Il lui demande donc de préciser sa position sur cette suggestion qu'il pourrait promouvoir auprès des responsables de télévisions.

Texte de la réponse

La crise économique majeure que nous subissons nécessite effectivement un important travail de pédagogie. C'est pourquoi chaque membre du Gouvernement, et plus particulièrement ceux chargés des domaines économiques, s'attache à expliquer aux Français à la fois les mécanismes à l'origine des difficultés rencontrées mais aussi les solutions mises en oeuvre pour y remédier. Il est néanmoins utile d'améliorer encore ce travail de pédagogie, auquel les médias ont une part importante à prendre. Plusieurs chaînes ont d'ailleurs en préparation des émissions consacrées à la situation économique. En revanche, dans un contexte de réduction des dépenses de communication de l'État en 2012, il n'est pas envisagé par le Gouvernement de s'engager dans une campagne pédagogique d'explication de la crise, ni d'acheter des espaces de publi-information, dont les formats courts se prêtent mal à expliquer des sujets complexes.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Carayon](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122000

Rubrique : Marchés financiers

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 novembre 2011, page 11917

Réponse publiée le : 17 janvier 2012, page 454